

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION EXTRAORDINAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 DECEMBRE 2016**

Etaient présents : tous les conseillers municipaux sauf Mme Sylvie BOUBAULT excusée, représentée par Mme Catherine, Elodie BRUSCHERA excusée représentée par Maité COUBAT, Pascal COLIN excusée représentée par Claude VERDREAU, Valérie REGARD excusée et Philippe HOURDAIN excusé.

Le Conseil Municipal :

- Décide de financer la construction des deux cellules paramédicales et les trois logements par emprunt d'un montant de 325 000 € auprès de la Caisse d'Épargne de Bourgogne Franche-Comté ;

Le Maire,
Hubert SAUVAIN